

La Chambre de commerce Canada-Israël

La Chambre de commerce Canada-Israël (CCCI) a été mise en place pour favoriser les échanges commerciaux et les investissements entre les deux pays et pour mieux faire connaître au Canada les avantages du commerce avec Israël.

Selon le président de la Chambre de commerce, M. Robert Rubinstein, faire des affaires avec Israël relève du bon sens : « Les partenariats dans les domaines de la recherche et du développement, des sciences médicales, des technologies, de l'agriculture, de la création de mode, des infrastructures, de l'aménagement immobilier et dans bien d'autres domaines favorisent la création d'emplois et se sont révélés très fructueux pour les entreprises canadiennes et israéliennes concernées. »

Il ne faut pas oublier l'Accord de libre-échange Canada-Israël signé en 1997. « L'accord a fortement stimulé la croissance, ajoute M. Rubinstein, et les chiffres relatifs aux échanges font état d'un essor considérable. De fait, le commerce bilatéral a augmenté de plus de 30 % en deux ans et, d'après les statistiques récentes, les exportations canadiennes à destination d'Israël ont fait un bon de près de 60 % depuis 1996. »

Activités : la constitution de réseaux

Organisme indépendant à but non lucratif, la CCCI a pour vocation de fournir à ses membres des liens essentiels avec le milieu des affaires Canada-Israël. La Chambre est financée et

dirigée par ses membres qu'elle aide à constituer des réseaux en leur fournissant de l'information sur les entreprises et des services de recherche de renseignements sur les échanges commerciaux, et en représentant leurs intérêts à tous les paliers de gouvernement canadien.

La CCCI offre plusieurs programmes très ciblés tout au long de l'année. Ses conférenciers sont généralement des membres influents du milieu des affaires canadien, qui présentent la façon de mener des activités commerciales avec Israël. Fait marquant de l'année, le gala des prix d'excellence en affaires entre le Canada et Israël (Annual Canada-Israel Business Excellence Awards) souligne le succès des entreprises canadiennes œuvrant dans le domaine du commerce et de l'investissement entre les deux pays.

Services : la création de liens

« En un mot, dit M. Rubinstein, le succès dépendant souvent de qui on connaît, la Chambre peut vous indiquer des contacts commerciaux utiles et vous offrir des occasions de rencontres. » La CCCI donne des renseignements en direct à ses membres sur le milieu des affaires israélien et leur permet de jouer

un rôle relativement aux questions qui concernent le commerce et les affaires. Elle fournit des renseignements sur les nouveaux produits et débouchés et sur la façon de participer à des missions commerciales en Israël.

Le site Internet de la Chambre constitue une excellente façon d'entrer en contact avec le milieu des affaires Canada-Israël. Il renferme des liens dynamiques permettant d'obtenir une foule de renseignements essentiels et de consulter les quotidiens israéliens spécialisés dans les finances.

« Le répertoire des membres qui figure au site Internet est un outil indispensable pour constituer des réseaux et lancer des affaires », explique M. Rubinstein. Cette liste alphabétique, que seuls les membres peuvent consulter, classe les personnes qui y sont inscrites par domaine de spécialité, ce qui permet aux clients éventuels de trouver facilement les membres de la Chambre avec lesquels ils veulent faire affaire.

« Nous sommes aussi un important centre de liaison et de ressources pour le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux du Canada, ajoute M. Rubinstein, nous entretenons des

Voir page 16 — La Chambre de commerce

Marchés des IFI : « Faire des affaires avec les pays en développement »

Branchez-vous sur IFInet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca/IFInet>

Grâce à IFInet, vous découvrirez des milliers d'occasions d'affaires financées par les institutions financières internationales (IFI) dans quelque 130 pays en développement à travers le monde. Ce site vous permet d'avoir accès à des renseignements sur les projets financés par les IFI et sur ceux que réalisent des entreprises d'experts-conseils canadiens pour les IFI, à une liste des projets de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et à des guides d'affaires pour les exportateurs. Aussi, n'oubliez pas de consulter la nouvelle page « Projets d'investissement internationaux ».